

Ecole maternelle de Réguisheim  
47 Grand'rue  
68890 REGUISHEIM  
03.89.81.74.11  
[ce.0680729y@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0680729y@ac-strasbourg.fr)

## **Compte-rendu du Conseil d'Ecole du mardi 22 février 2022**

**Présents :** Mme NDIONE (adjointe au maire pour la commission école), M. HASSENFRAZT (adjoint au maire pour la commission école), Mme RIGONI (représentante de parents d'élèves), M. HALGAND (représentant de parents d'élèves), Mme CHOULET (directrice), Mme ELSAESSER (adjointe), Mme OBERT (adjointe),

**Excusés :** Mme TRICOTET (Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Guebwiller), M. PAULUS (maire de Réguisheim), Mme BAILLY (représentante de parents d'élèves)

### **Ordre du jour :**

1. Ouverture de la séance
2. Approbation du compte-rendu du 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole 2021/2022
3. Projets passés et à venir
4. Point financier/état des comptes
5. Inscriptions des futurs PS et effectifs prévisionnels pour 2022/2023
6. Organisation du temps scolaire pour l'année 2022/2023
7. Travaux et demande faites à la commune
8. Clôture de séance

### **1. Ouverture de la séance**

La directrice ouvre la séance à 17h00 en remerciant les différentes personnes de leur présence et en excusant les personnes absentes.

### **2. Approbation du compte-rendu du 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole 2021/2022**

Les membres du Conseil d'Ecole approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 1<sup>er</sup> Conseil d'Ecole de l'année scolaire 2021/2022.

### **3. Projets passés et à venir**

-Le Saint-Nicolas est passé dans toutes les classes déposer du pain d'épices, du chocolat et des mandarines pour chaque enfant (financés par la coopérative scolaire). L'équipe enseignante remercie Saint-Nicolas pour son passage dans l'école depuis quelques années maintenant.

-Les élèves de l'école ont pu assister au spectacle du « Noël du Yétou » financé par la coopérative scolaire.

-Mme Ndione est passée à l'école avant les vacances de Noël offrir de la part de la mairie à chaque élève un livre, un manala et un jus de fruits. L'équipe remercie la mairie.

-Cahier de progrès numérique JeValide : avant les vacances, tous les parents ont reçu le cahier de progrès de leur enfant du premier semestre en format PDF. Une version papier sera également donnée à tous les parents en fin d'année pour signature des parents.

## A venir :

-Projet d'école « Les petites bêtes » : un deuxième atelier avec un intervenant du Vivarium du Moulin aura lieu jeudi 24 et vendredi 25 février l'après-midi pour les élèves de moyenne et de grande section sur le thème du rôle écologique des insectes. Un troisième atelier aura lieu courant du mois d'avril en extérieur, à Réguisheim. Le projet sera finalisé par une visite en fin d'année scolaire au Vivarium du Moulin.

-Carnaval : mardi 1<sup>er</sup> mars le matin. En raison de la crise sanitaire, aucune manifestation n'aura lieu. Les enfants resteront par classe et pourront venir déguisés le matin. Un goûter leur sera offert par l'école.

-Passage du lièvre de Pâques vendredi 8 avril 2022 le matin (les chocolats seront achetés par la coopérative scolaire).

-Spectacle de fin d'année pour les élèves : vendredi 17 juin (« Le secret du jardin de Clément » avec la compagnie Planète Mômes sur le thème des petites bêtes en lien avec le projet d'école).

Kermesse : nous ne savons pas encore si une kermesse en présence des parents sera possible. Dans tous les cas, une petite kermesse sous forme d'après-midi avec jeux et petit lot de récompense sera organisée pour les élèves.

## **4. Point financier / état des comptes**

### Ventes au profit de l'école :

-Vente des photos de classe : bénéfice de 232.84€ (l'année précédente : 517.86€)

Dépenses (sans compter les dépenses régulières nécessaires pour la mise en place d'activités au sein de l'école comme les bricolages, les ateliers cuisine, les goûters d'anniversaire...)

-Spectacle de Noël : dépense de 600€

### A venir :

-vente de chocolats de Pâques (bénéfices de l'année précédente : 1600.87€). L'école devrait récupérer 25% de ce montant. La vente de chocolats sera maintenue l'année prochaine

-projet avec le Vivarium du Moulin : 1035€ pour les ateliers et la sortie de fin d'année + 370€ pour le transport financé par la mairie

-spectacle « Le secret du jardin de Clément » : 300€

Etat des comptes au 22 février 2022 : + 614.80€

## **5. Inscriptions des futurs PS et effectifs prévisionnels pour 2022/2023**

Les inscriptions des futurs PS se feront désormais par la mairie. Un accueil des futurs parents sera fait à l'école maternelle par la directrice afin de leur faire visiter l'école mais aussi de discuter de la partie pédagogique et fonctionnement de l'école jeudi 31 mars et vendredi 1<sup>er</sup> avril sur rendez-vous.

Au mois de janvier, les parents des futurs élèves de petite section devaient renvoyer à l'école un document d'intention d'inscription en cursus bilingue. Tous n'ont pas répondu à cette demande.

En tenant compte de la liste des enfants nés en 2019 de la mairie ainsi que des demandes de dérogation reçues validées ou en attente, 20 élèves devraient faire leur rentrée en PS.

Pour le moment et au vu des réponses concernant l'inscription en cursus bilingue, à la rentrée il y aurait :

- 6 élèves en PS monolingues
- 14 élèves en PS bilingues

23 élèves de GS quittent l'école pour entrer au CP (13 bilingues et 7 monolingues).

Sur les 13 GS bilingues, un élève déménage en cours d'année, 2 autres avant la rentrée de septembre, 3 élèves iront à Champagnat. Sur les 7 élèves restants, 2 élèves de GS bilingue passent en CP monolingue, 4 poursuivent leur cursus en CP bilingue et 1 élève est sur liste d'attente pour aller à Champagnat, sinon ira en CP bilingue.

Deux élèves passeraient de PS bilingue en MS monolingue et un élève passerait de MS bilingue en GS monolingue.

Les prévisions d'effectifs sont :

	BILINGUE	MONOLINGUE
PS	14	6
MS	19	6
GS	15	11
Total	48	23
<b>Total école</b>	<b>71</b>	

L'effectif total de l'école serait de 71 élèves comme actuellement.

En principe, ces prévisions donneraient lieu à : une classe monolingue de PS-MS-GS et deux classes bilingues, une classe de PS-MS et une classe de PS-GS.

## **6. Organisation du temps scolaire pour l'année 2022/2023**

*Le Conseil d'Ecole approuve la reconduction à l'unanimité des horaires actuels à savoir 8h00-11h30 et 13h30-16h00 sur 4 jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi).*

## **7. Travaux et demandes faites à la commune**

L'équipe enseignante remercie la mairie pour les travaux effectués, l'achat de deux ordinateurs portables et d'un câble pour relier le vidéoprojecteur aux ordinateurs portables.

Demandes en cours :

- Boucher la fissure dans le toit en plastique entre l'école et la salle de motricité
- Infiltration d'eau dans la salle de jeux
- Installation de table et banc autour d'un arbre
- Installation de rideaux occultants en salle de motricité pour assombrir la pièce lors de la sieste des petits l'après-midi.
- Fabrication de meubles pour la salle bibliothèque
- Trous dans le macadam dans la cour de récréation à boucher car très dangereux

## **8. Clôture de séance**

La présidente remercie à nouveau toutes les personnes pour leur présence et leur attention et rappelle que le prochain conseil d'école aura lieu mardi 24 mai 2022 à 17h00.

La séance se termine à 17h45.